BILAN DES RÉGIONS 2003-2004

Direction régionale
Saguenay-Lac-Saint-Jean–Côte-Nord

Québec

Mot du directeur régional

La Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean-Côte-Nord de la Direction générale des affaires régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est heureuse de soumettre son rapport annuel 2003-2004.

Le rapport fait état des résultats atteints en regard des objectifs fixés, lesquels contribuent à la mission de notre Direction générale qui est ***« d'influencer et de soutenir, par du service-conseil adapté, la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire de chacune des régions du Québec dans une perspective de développement durable »****. Nous souhaitons, par ce rapport, faire connaître la contribution « d'une équipe d'hommes et de femmes riches d'expériences et d'expertises engagés à faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en alliance avec les forces vives du milieu, un levier majeur de développement et de croissance des régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord ».*

Le directeur régional,

Alain Dessureault, ing et agr.

Portrait de la région Saguenay-Lac-St-Jean

La région agricole du **Saguenay-Lac-Saint-Jean** forme une zone géographiquement isolée du reste du Québec agricole. Située à plus de 150 kilomètres au nord de l'agglomération de Québec, elle constitue, avec celles de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue la limite septentrionale du territoire utilisé à des fins agricoles.

L'industrie bioalimentaire de la région (le secteur des pêches est quasi absent) contribue fortement à l'économie régionale, avec quelque 404 millions de dollars en apport au PIB régional et 15 800 emplois, ce qui représente 5.6 % du PIB de l'ensemble de l'économie régionale et 12 % de l'emploi total de la région.

Cette industrie regroupe :

- La production agricole;
- La transformation en aliments et boissons;
- Le commerce de gros et de détail des produits alimentaires;
- L'industrie de la restauration.

Concernant **la production agricole**, on dénombrait, en février 2004, 1100 exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ (100 de moins qu'en 1997). Celles-ci occupent 135 740 hectares utilisés à des fins de culture et génèrent des ventes agricoles brutes estimées à 201 millions de dollars (croissance de près de 39 millions de dollars depuis 6 ans).

Les principales productions, selon l'importance des ventes agricoles brutes, sont :

- La production laitière : 97 millions de dollars (418 entreprises spécialisées);
- L'horticulture (incluant bleuet, pomme de terre et la production en serres) : 44,2 millions de dollars (220 entreprises spécialisées);
- La production bovine : 18,5 millions de dollars (170 entreprises spécialisées);
- La production de céréales et protéagineux : 14 millions de dollars (140 entreprises spécialisées).

Portrait de la région Côte-Nord

La région agricole de la **Côte-Nord** occupe une bande relativement étroite, échancrée et discontinue le long du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue, elle constitue la limite septentrionale du territoire utilisé à des fins agricoles.

L'industrie bioalimentaire de la région contribue pour environ 10 % de l'emploi. Elle occupe quelque 5100 personnes. Contrairement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est le secteur des produits marins qui est dominant. La production agricole et la transformation alimentaire représentent environ 500 emplois.

Les bons sols pour l'expansion dans les productions traditionnelles comme les céréales et les fourrages sont rares; par contre, on note la présence de sols propices à la culture de certains petits fruits sauvages et cultivés.

Une concentration des superficies agricoles se retrouve dans la MRC de la Haute-Côte-Nord (Sacré-Cœur et Bergeronnes) et de façon moindre, dans la MRC de Manicouagan.

En novembre 2002, on dénombrait 4845 hectares en culture, 66 exploitations agricoles réparties dans 4 MRC et avec des ventes agricoles estimées à 4 millions de dollars.

Les principales productions, selon l'importance des ventes agricoles brutes, sont :

- La production horticole (incluant le bleuet) avec 1,68 millions de dollars de ventes (21 entreprises spécialisées);
- La production bovine avec 1,16 million de dollars de ventes (19 entreprises spécialisées).

Direction régionale

MISSION ET VISION

La Mission **de la Direction régionale** du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord est :

« D'influencer et soutenir, par du service-conseil adapté, la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans une perspective de développement durable ». Plus précisément les mandats de la Direction régionale sont les suivants :

- Offrir aux entreprises des services-conseils adaptés et conformes au plan stratégique du Ministère afin de réaliser les objectifs de résultats qui en découlent.
- Promouvoir et administrer les programmes : « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région » et « Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources » afin que le secteur devienne un levier de développement régional.
- Promouvoir et administrer le programme agroenvironnemental Prime-vert et toutes autres mesures jugées nécessaires pour l'adaptation des entreprises et le développement du secteur.
- Accompagner et soutenir les intervenants régionaux dans leurs démarches visant la concertation et le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.

L'actualisation de cette mission est soutenue par notre vision qui est celle « d'une grande équipe, riche d'expériences et d'expertises qui s'engage à faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en alliance avec les forces du milieu, un levier majeur de développement et de croissance dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

RESSOURCES HUMAINES

La Direction régionale comptait, au 31 mars 2004, 34 postes permanents (dont 12 professionnels, 12 techniciens, 8 soutiens administratifs et 2 gestionnaires). (Voir organigramme en annexe 2). La Direction régionale est présente sur tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Voici les coordonnées de ses cinq centres de services avec entre parenthèses le nombre de personnes présentes à chaque endroit :

		Téléphone	Télécopieur
Alma (23)	801, chemin Pont Taché Nord, G8B 5W2	662-6486	668-8694
Saguenay (3)	1600, rue Bersimis, bur. 2, G7K 1H9	698-3527	698-3533
Les Bergeronnes (3)	77, rue Principale, G0T 1G0	232-6273	232-6391
Dolbeau-Mistassini (2)	1500, rue des Érables, bur. 101, G8M 1Z9	276-3438	276-6109
Saint-Félicien (3)	863, boulevard Sacré-Cœur, G8K 1S4	679-2422	679-0461

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le budget de fonctionnement de la Direction régionale est d'environ 2 millions de dollars; à noter que les traitements représentent plus de 85 % de ce budget (voir détail à l'annexe 1).

SERVICES OFFERTS

L'offre de services de la Direction régionale est axée sur le support à sa clientèle. Que ce soit à l'accueil, au soutien professionnel et technique, à l'aide financière ou à l'application réglementaire, la qualité et la diversification de nos services permettent de fournir expérience et expertise au développement du milieu agricole et agroalimentaire de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord.

Genres d'activités :		
Soutien à l'entrepreneuriat :		26.0 % du temps-client
Agroenvironnement :		38.4 % du temps-client
Innovation technologique :		14.8 % du temps-client
Protection des activités agricoles :		1.8 % du temps-client
Promotion du secteur agricole :		2.1 % du temps-client
Orientation du développement :		16.9 % du temps-client
		100 % du temps-client
Visites faites : ☞ 3038 visites	☞11 611 heures	☞ 1 205 clients
Visites reçues : ☞ 772 visites	☞ 2 191 heures	☞ 475 clients

Faits saillants et perspectives

FAITS SAILLANTS

Le personnel du MAPAQ accomplit sa mission dans les 2 régions que sont le Saguenay-Lac-St-Jean et la Côte-Nord, en intervenant dans de nombreux domaines :

Dans un premier temps, en agroenvironnement, la priorité des priorités, avec des aides à l'investissement au niveau des structures d'entreposage et du traitement des eaux de laiterie pour un total de 1,5 million de dollars.

Dans un deuxième temps, le personnel travaille à favoriser l'adaptation des entreprises agricoles; ainsi plus d'une quarantaine de projets d'innovation ou d'essais ont été suivis avec vulgarisation des résultats lors d'activités publiques.

Enfin, beaucoup de travail avec les intervenants du milieu en concertation, en soutien technique et financier à plusieurs projets de diversification et de transformation ont favorisé le développement et la croissance de l'agroalimentaire régional.

PERSPECTIVES

En 2004-2005, le MAPAQ continuera d'appuyer des projets qui visent d'une part à améliorer l'environnement et d'autre part, à favoriser le développement de l'agroalimentaire régional; les potentiels de croissance de nos deux régions se retrouvent principalement dans la production biologique et dans la production de petits fruits, de même que dans la première transformation de nos produits.

Résultats 2003-2004

En mars 2000, le MAPAQ, et plus particulièrement la Direction générale des Affaires régionales, adoptait un plan stratégique spécifique à ses interventions. La Direction régionale a continué d'y souscrire en 2003–2004; les prochaines pages expliquent en détail les réalisations en regard des quatre grandes priorités de la Direction générale, à savoir :

- **Priorité 1 : Soutien à la gestion durable des ressources.**
- **Priorité 2 : Soutien à l'adaptation des entreprises.**
- **Priorité 3 : Soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire.**
- **Priorité 4 : La modernisation du cadre de gestion à la Direction générale.**

Priorité 1 :

SOUTIEN À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Le plan d'action 2003-2004 de la Direction régionale portait principalement sur la réduction de la pollution diffuse d'origine agricole et l'utilisation de pratiques visant la protection des ressources eau-air-sol. Voici un résumé des activités réalisées au cours de la dernière année.

- **Réalisations associées à la stratégie phytosanitaire** :
  6 projets soutenus techniquement et financièrement pour 13 885 $. À titre d'exemple: suivi d'un projet visant à remplacer l'herbicide hexazinone dans la culture du bleuet nain semi-cultivé.

  4 projets soutenus techniquement. À titre d'exemple: l'implication de notre personnel dans trois réseaux d'avertissements phytosanitaires (RAP) : le maïs sucré, la pomme de terre et les grandes cultures (légionnaires).

- **Réalisations associées à des projets de gestion de l'eau** par bassin versant (en appui aux Zones d'Interventions Prioritaires)

  5 bassins versants ciblés : Raquette–Bédard–Abattoir; Rivière-du-Moulin; Mistook-Hart-Chicots; Décharge Lac Maltais-Rivière-Anse à Benjamin; Ruisseau des Boivin.

  Dans ces bassins versants, 34 exploitations agricoles participantes ont réalisé des travaux dans l'optique de réduire la pollution diffuse : 33 ont réalisé des projets de protection de bandes riveraines; 12 ont réalisé des projets pour contrôler l'accès des animaux à un cours d'eau et finalement 31 ont aménagé des haies brise-vent sur un total de 28,5 kilomètres.

- **Production de 57 dossiers agronomiques** pour l'aménagement de structures d'entreposage (lisiers ou fumiers) et pour l'aménagement de sites d'hivernement selon le guide de bonnes pratiques dans l'élevage du bœuf de boucherie (GBP). Des aides financières ont été versées par le MAPAQ pour la réalisation de 22 projets (voir annexe 3, mesure 4042).

- **Production de plusieurs dossiers en conservation des ressources**: aménagement d'ouvrages de conservation des sols, retrait des animaux des cours d'eau, aménagement de haies brise-vent, aménagement des berges et confluents de cours d'eau, introduction de pratiques de conservation. Des aides financières ont été versées par le MAPAQ pour la réalisation de 43 projets (voir annexe 3, mesure 4049).

- **Suivi de projets d'innovation technologique :**
  Guide de bonnes pratiques dans l'élevage du bœuf de boucherie (GBP): suivi de 4 fermes sur le réseau provincial par un technicien agricole et rapport final complété pour la région.

  Projets soutenus techniquement et financièrement : dans un premier cas, suivi d'un projet de traitement des eaux de laiterie et des eaux contaminées provenant d'une structure d'entreposage de fumier (3 500$) et dans un deuxième cas, aménagement d'une glacière tel que prévu au guide de bonnes pratiques dans l'élevage du bœuf de boucherie (2 000 $).

- **Réalisation d'activités de sensibilisation, d'information et communication**

Types d'activité	Nombre	Participants
Communications écrites	4	1200
Démonstration à la ferme	5	164

  N.B. : L'une des démonstrations à la ferme visait à améliorer la perception de la population rurale et les élus locaux à l'égard des efforts du secteur agricole en matière d'agroenvironnement.

- **Eaux de laiterie :**
  5 entreprises agricoles supplémentaires gèrent maintenant adéquatement leurs eaux de laiterie.
  900 unités animales de plus n'ont pas accès à un cours d'eau.

- **Réalisation d'un état de situation agroenvironnementale** versus les exigences du Règlement sur les Exploitations Agricoles : pour chaque production et chaque exigence du REA, cet état de situation précise le pourcentage de la clientèle des entreprises s'étant conformé à la réglementation au 1er mars 2004.

Priorité 2 :

SOUTIEN À L'ADAPTATION DES ENTREPRISES

Le plan d'action 2003-2004 de la Direction régionale visait à accroître le transfert technologique en ciblant des priorités en terme de production et de technologies à implanter. Voici un résumé des activités réalisées.

- **Réalisation de 14 projets d'innovation technologique** à la ferme (dont 4 sur la Côte-Nord) chez 20 entreprises dans les secteurs prioritaires identifiés à savoir les productions ovine, bovine et l'horticulture.

- **Technologies privilégiées :** la promotion de 21 technologies a été réalisée; un total de 79 entreprises agricoles ont adopté l'une ou l'autre des techniques identifiées en début d'année; voici le détail des plus significatives :

  - Introduction de parcelles de butinage dans le bleuet : 2 entreprises
  - Introduction de la taille bisannuelle du framboisier : 2 entreprises
  - Utilisation de test de dépistage de virus en laboratoire dans la production de pomme de terre : 10 entreprises
  - Introduction de la technique du pâturage en rotation dans la production vache-veau : 2 entreprises
  - Introduction de la photopériode dans la production ovine : 1 entreprise.

- **Appui technique et financier** au développement de 35 entreprises bovines, ovines et de grands gibiers (dont 5 sur la Côte-Nord) avec une aide spéciale pour l'achat et l'installation de corral et balance chez les entreprises conformes au REA ou en voie de l'être.

- **Suivi d'essai** de culture du lin protéagineux

- **Réalisation d'activités de sensibilisation, d'information et communication**

Types d'activité	Nombre	Participants
Journées agricoles	14	1010
Communications écrites	4	1200
Démonstrations à la ferme	9	348
Colloque	1	150

Priorité 3 :

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA CROISSANCE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Le plan d'action 2003-2004 de la Direction régionale portait entre autres sur des interventions dans le secteur de la transformation et en agriculture biologique. Voici un résumé des activités réalisées :

- **Soutien technique et financier à 14 projets de développement** :
  Côte-Nord : 2 projets de développement de bleuetières (aide financière de 37 953 $ et création de 2,5 emplois); 1 projet en transformation agroalimentaire (aide financière de 37 500 $ et création de 6,5 emplois) Les argents ont été versés dans le cadre de l'Entente spécifique sur le développement de la production et de la transformation de petits fruits sur la Côte-Nord.

  Saguenay-Lac-St-Jean : Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie économique des régions-ressources, le MAPAQ a soutenu les projets suivants :

	Nombre de projets	Coûts des projets	Aide financière	Emplois	
				Créés	Consolidés
En diversification	5	532 405 $	120 425 $	6	30,25
En transformation	6	2 060 776 $	159 000 $	36,5	22,5

- **Soutien au développement de l'agriculture biologique** :
  Appui à la formation d'un club d'encadrement technique
  Organisation d'un colloque bio
  Suivi de 7 entreprises en transition vers le biologique

- **Concertation** dans différents secteurs de la production régionale
  Le Ministère assure le leadership de 7 comités stratégiques : lait, bœuf, pomme de terre, ovin, horticulture, agrotourisme et petits fruits (sur la Côte-Nord); tous les intervenants du secteur siègent sur ce comité.

- **Agrotourisme :** Participation à l'entente de régionalisation sur le développement de l'agrotourisme signée le 24 janvier 2003 : collaboration avec le CEGEP de Saint-Félicien à la préparation d'une formation complète en agrotourisme et à l'offre de 3 sessions; collaboration à l'enquête sur les retombées de l'agrotourisme dans la région; suivi du projet « structuration d'un réseau en agrotourisme dans la région » incluant une aide financière de 5000 $.

- **Horticulture** : Réalisation du « Portrait 2003 de la serriculture au Saguenay-Lac-St-Jean »

- **Problématique régionale :**
  Réseau « Kiosque à la ferme »: Le comité stratégique en horticulture a identifié cette problématique et le MAPAQ a réagi en aidant financièrement 10 entreprises à installer un kiosque conforme aux normes d'accueil (environ 50 000 $).

  Encan: Appui au syndicat des producteurs de bovins pour la rénovation de l'encan régional (23 150 $).

- **Relève :** Collaboration à l'organisation de la semaine de la relève (incluant le colloque du CRÉA et la soirée « Hommage à la relève ») soutien technique et financier (13 500 $) à des projets; soutien technique et financier au CRÉA (60 000 $); envoi d'une lettre d'invitation spéciale aux jeunes de la relève pour participer à nos différentes activités d'information.

- **Agricultrice :** Soutien professionnel et financier aux activités de formation visant une plus grande autonomie des agricultrices et soutien à la publication de la banque de talents féminins, le tout pour une aide financière d'environ 5 000 $.

- **CUMA :** Collaboration à la création d'un comité régional des CUMA; appui financier à un projet d'animation d'une CUMA (10 000 $); préparation d'une journée de rencontre des présidents.

- **Zonage** : Interventions ou mesures contribuant à favoriser l'utilisation du potentiel agricole de la zone verte; identification des terres en friche sur le territoire.

- **Activités de sensibilisation, d'information et communication**
  4 articles écrits et publiés dans les journaux agricoles sur le développement agroalimentaire.

Types d'activité	Nombre	Participants
Communications écrites	4	1200

Priorité 4 :

LA MODERNISATION DU CADRE DE GESTION À LA DIRECTION RÉGIONALE

- **Comités** régionaux MAPAQ-UPA sur le développement des services-conseils non liés :

  Saguenay-Lac-St-Jean : L'année 2003-2004 a vu, dans la MRC Lac-St-Jean, le regroupement physique des organismes non liés à une seule et même adresse : Groupe-Conseil agricole Lac-St-Jean (volet gestion et agroenvironnement), Groupe d'encadrement technique horticole, Centre régional d'établissement en agriculture. Le MAPAQ a aidé financièrement au regroupement.

  Côte-Nord : Le projet « Consolidation des services-conseils agricoles de la Côte-Nord » s'est réalisé en 2003-2004 : une équipe multidisciplinaire agroalimentaire regroupant 13 organismes régionaux a été mise en place.

- **Organismes** soutenus financièrement :

  Vous trouverez en annexe 4, une liste de nos associés et de leurs champs d'activités. Chacun a des objectifs de résultats à atteindre et y travaille au quotidien.

- **Déclaration** de services aux citoyens :

  Dans le cadre d'un plan d'amélioration des services à la clientèle, la Direction Générale des Affaires Régionales s'est donné un objectif concernant l'empressement : toute demande d'aide financière doit être suivie, dans un délai de 7 jours, d'un accusé réception, et obtenir une réponse au plus tard dans un délai de 45 jours. Les résultats dans notre Direction régionale sont les suivants :

  91 % des demandeurs ont reçu un accusé de réception en dedans de 7 jours;
  93 % des demandeurs ont obtenu une réponse dans un délai de 45 jours.

Lois et règlements

1- LOI SUR LA PRÉVENTION DES MALADIES DE LA POMME DE TERRE

Cette loi a pour but de protéger les producteurs de semences de pommes de terre dans des zones déterminées et spécifiées par règlement. Dans ces territoires, les inspecteurs de l'agence canadienne des aliments (ACIA) procèdent aux vérifications imposées par la Loi des semences chez les producteurs de semence et dans les champs destinés à la semence.

Les inspecteurs du MAPAQ, quant à eux, font le dépistage des maladies dans tous les champs de pommes de terre des territoires protégés qui ne sont pas soumis à l'inspection fédérale, plus particulièrement chez les producteurs qui font leur autosemence. Voici d'ailleurs un résumé des activités réalisées par nos inspecteurs :

Liste des activités en 2003-2004	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Supervision de la désinfection d'équipement et d'entrepôt (chez les producteurs testés positifs au flétrissement bactérien en 2003)	3
Préparation avec les producteurs de pommes de terre de table de leurs plans de culture (vérification de l'origine des semences)	15
Vérification de la présence de maladies	
A) Flétrissement bactérien :	
Nombre de producteurs échantillonnés :	18
Nombre de champs échantillonnés :	137
Nombre d'hectares couverts	1150
Nombre de champs contaminés et inspectés par le gouvernement provincial (pomme de terre de table) :	1 champ 3,9 ha
Nombre de champs contaminés et inspectés par le gouvernement fédéral (pomme de terre de semence)	3 champs 9,8 ha
B) Filosité du tubercule Nombre de producteurs inspectés : Nombre de champs contaminés :	 0 0
Autorisation pour semer en zone protégée des pommes de terre de semence qui n'ont pas la classification requise (chez les producteurs de pomme de terre de table qui font de l'autosemence)	
Nombre de producteurs qui ont fait une demande	12
Nombre de champs inspectés :	53
Nombre de champs refusés :	7
Nombre de dossiers soumis au contentieux :	0

2- RÈGLEMENT SUR L'ENREGISTREMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SUR LE REMBOURSEMENT DES TAXES FONCIÈRES ET DES COMPENSATIONS

Le cadre légal de l'enregistrement des exploitations agricoles se trouve dans la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* (L.R.Q., C.M.-14) et dans le *Règlement des exploitations agricoles et sur le remboursement des taxes foncières et compensations.*

Voici le nombre d'exploitations agricoles enregistrées au 31 mars 2004 :

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au 31 mars 2004, on comptait 1100 exploitations agricoles enregistrées (comparativement 1192 un an plus tôt).

Sur la Côte-Nord, au 31 mars 2004, on comptait 66 exploitations agricoles enregistrées (comparativement à 76 au 31 mars 2003).

L'opération de « ***Renouvellement de l'enregistrement des exploitations agricoles*** » s'est déroulée en 2003 – 2004. Chaque client a été invité à mettre à jour les données de sa fiche d'enregistrement au MAPAQ. Parallèlement à cette opération, nous avons effectué un sondage sur les pratiques agroenvironnementales : 437 exploitations agricoles (dont 24 sur la Côte Nord) ont été invitées à répondre à un questionnaire.

3- ACTIVITÉS RELIÉES À L'ADMINISTRATION DES LOIS, RÈGLEMENTS, POLITIQUES EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Dans le cadre de la *Politique de soutien au développement local et régional et du plan stratégique du CRD, de l'entente cadre et des ententes spécifiques de développement* qui en découlent, la Direction régionale a, à titre de maître d'œuvre, assuré le suivi de :

- L'entente spécifique de régionalisation sur le développement de l'agroalimentaire au Saguenay-Lac-St-Jean associant 16 partenaires dont entre autres, la Table agroalimentaire. Elle a participé également à l'élaboration du plan concerté de la Table;
- L'entente spécifique sur le développement de la production et de la transformation de petits fruits sur la Côte-Nord associant 5 partenaires.

Dans le cadre de l'application de *la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et de celle sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Direction régionale est intervenue auprès du Ministère des Affaires municipales, du Loisir et du Sport (MAMSL) pour modifier deux projets de règlement de contrôle intérimaire (RCI) adoptés par des MRC; ces RCI avaient pour objet le contrôle de certains usages en zone agricole.

Dans le cadre de la *procédure d'évaluation des impacts environnementaux*, la Direction régionale a émis des avis, à la demande des Ministères de l'Environnement, des Transports ou de consultants, sur des études sectorielles relatives à des projets en milieu agricole portant principalement sur :

- le prolongement de la route 170 (Saint-Bruno-Alma);

- le réaménagement de tronçons de la route 138 (Sacré-Cœur, Bergeronnes, Longue-Rive);
- l'entretien de diverses lignes de transport d'énergie.

Dans le cadre de l'application de *l'Entente MRNFP-MAPAQ sur la planification des travaux de mise en valeur de la forêt privée en zone agricole*, la Direction régionale a émis des avis sur quelque 360 demandes de reboisement reçues des conseillers forestiers accrédités par le MRNFP dont 350 pour la région Saguenay-Lac-St-Jean et 10 pour la Côte-Nord.

Dans le cadre du *programme de délégation de gestion et de mise en valeur du territoire public intramunicipal (TPI) du Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP)*, la Direction régionale a participé à l'élaboration des conventions de gestion territoriale préparées pour les MRC du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord (analyses, inventaires, avis, etc).

Dans le cadre du *programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier ayant pour fins une bleuetière sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs*, la Direction régionale :

- a participé à l'identification des terres publiques potentielles;
- a fourni le support technique requis pour le MRNFP (analyses, guide technique d'aménagement, etc).

Ce programme découle des recommandations du rapport du Comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet; le MAPAQ participe également à un comité de suivi créé pour assurer la mise en œuvre des recommandations formulées au rapport du dit comité.

ANNEXE 1

RAPPORT DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE

RAPPORT FINAL 2003-2004

MAPAQ **PROGRAMME 01** **ÉLÉMENT 01**		**CENTRE 3202**		**CENTRE 3209**	
		Année courante	**Année précédente**	**Année courante**	**Année précédente**
Catégorie	Identification				
01	Traitements salaires	1 627 600	1 556 000	131 260	127 900
02	Autres rémunérations	11 400	9 100	0,00	0,00
Fonctionnement personnel		1 639 000	1 565 100	131 260	127 900
03	Communications (frais de déplacement)	89 900	91 600	10 910	2 300
04	Services (perfectionnement)	28 500	27 100	2 081	300
05	Entretien	2 175	1 700	78	0.00
06	Loyers	50 100	65 400	9 218	8 500
07	Fournitures	30 100	37 400	7 758	8 500
Fonctionnement autres dépenses		200 775	223 200	30 045	29 600
08	Équipement	13 500	15 900	0.00	0.00
Capital autres dépenses		13 500	15 900	0.00	0.00
Total élément		**1 853 275**	**1 804 200**	**161 305**	**157 500**

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord

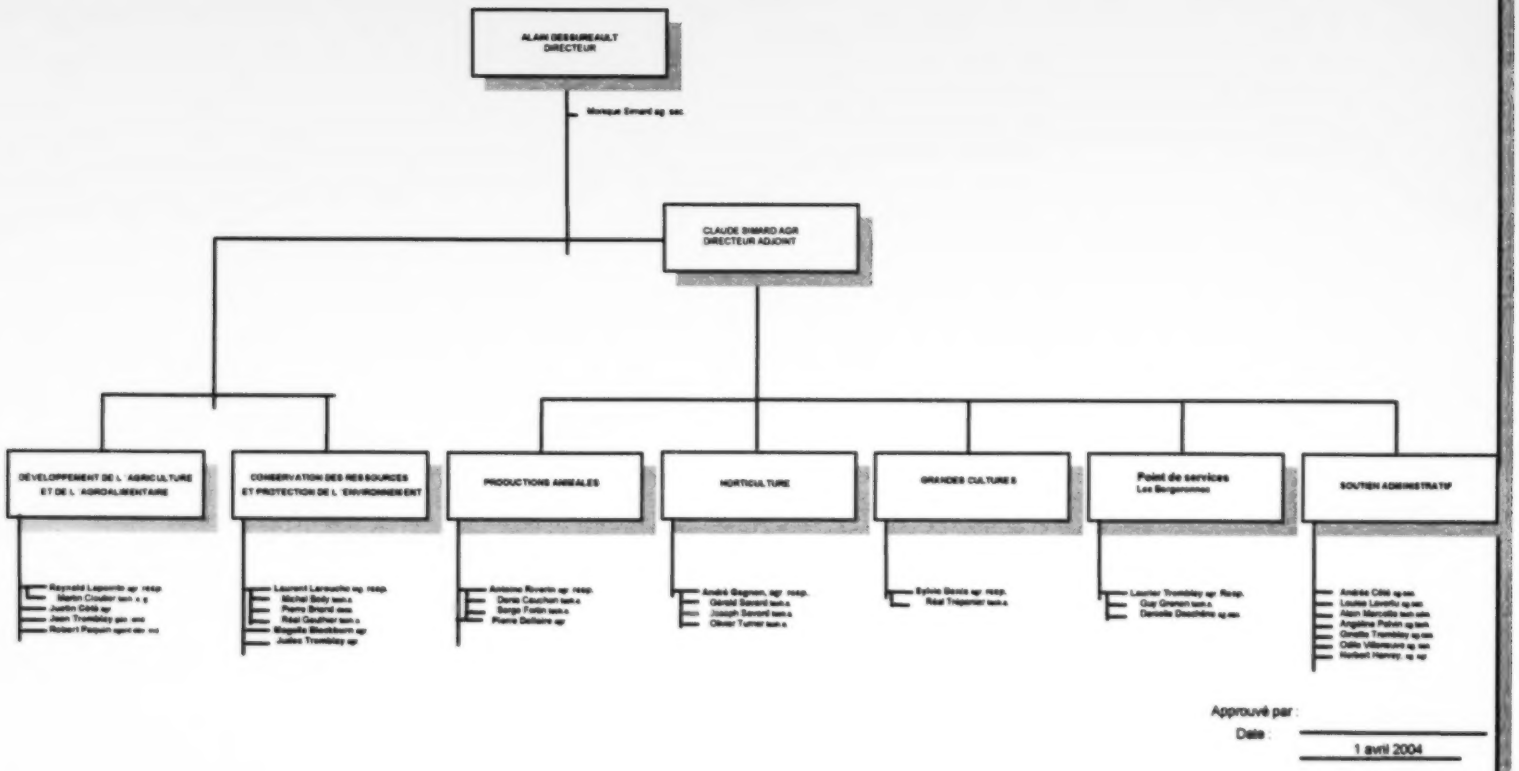

PROGRAMMES GÉRÉS PAR LA DIRECTION RÉGIONALE

Au Saguenay-Lac-St-Jean :	**Nombre de bénéficiaires**	**Montant $**
Programme « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région »		
Transfert de ferme et établissement	1	60 000
Services-conseils de groupe	9	334 324
Réseautage	3	4 801
Projet d'innovation	2	9 912
Projet de démonstration	27	40 313
Évaluation génétique des bovins	1	11 600
Relève agricole	3	13 500
Problématique régionale (2)	43	174 793
Entente spécifique (1 entente)	3	128 816
Programme « Prime-Vert »		
Construction d'ouvrages de structure	22	1 156 035
Réduction du volume du fumier ou augmentation de la capacité de stockage	1	5 752
Club-conseil	4	139 000
Réseau de fermes bovines	3	3 000
Réduction de la pollution diffuse	43	184 811
Gestion des eaux de laiterie	2	21 031
Programme « Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources 2001-2005 :		
Transformation	10	264 635
Diversification	11	209 243
TOTAL :	**188**	**2 761 566$**

Sur la Côte-Nord :	**Nombre de bénéficiaires**	**Montant $**
Programme « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région »		
Projet d'innovation	5	34 924
Problématique régionale (1)	4	5 425
Projet de démonstration	3	5 000
Programme « Prime-Vert »		
Structures d'entreposage	1	4 335
Club-Conseil	1	14 500
Réseau de fermes bovines	1	1 000
Fonds relatif à l'entente spécifique sur le développement de la production et de la transformation de petits fruits sur la Côte-Nord	14	334 517
TOTAL :	**29**	**399 701$**

LISTE DE NOS ASSOCIÉS ET LEURS ACTIVITÉS			
Groupe	**Service**	**Nb membres**	**Budget total $**
Groupe-conseil agricole Saguenay	Gestion	55	58 700
Groupe-conseil Piékouagan	Gestion Club bœuf Lait bio (8 mois) Club ovin	79 12 12 6	103 195
Groupe-conseil Lac-St-Jean Est	Gestion	125	133 300
CRÉA	Établissement	35	60 000
Club Atocas (extérieur)	Technique	1	975
Club horticole	Technique	16	21 229
Club des Élites	Technique	8	9 600
Club API (extérieur)	Technique	1	850
SGA horticulture ornementale (extérieur)	Gestion	1	1 350
Club Norlac	Technique	7	8 400
Club Patate Bas-St-Laurent (ext.)	Technique	1	1 200
Club Serres Grand ensemble (ext.)	Technique	1	1 500
Réduction Pesticides (ext.)	Technique	3	364
TOTAL			**400 663**

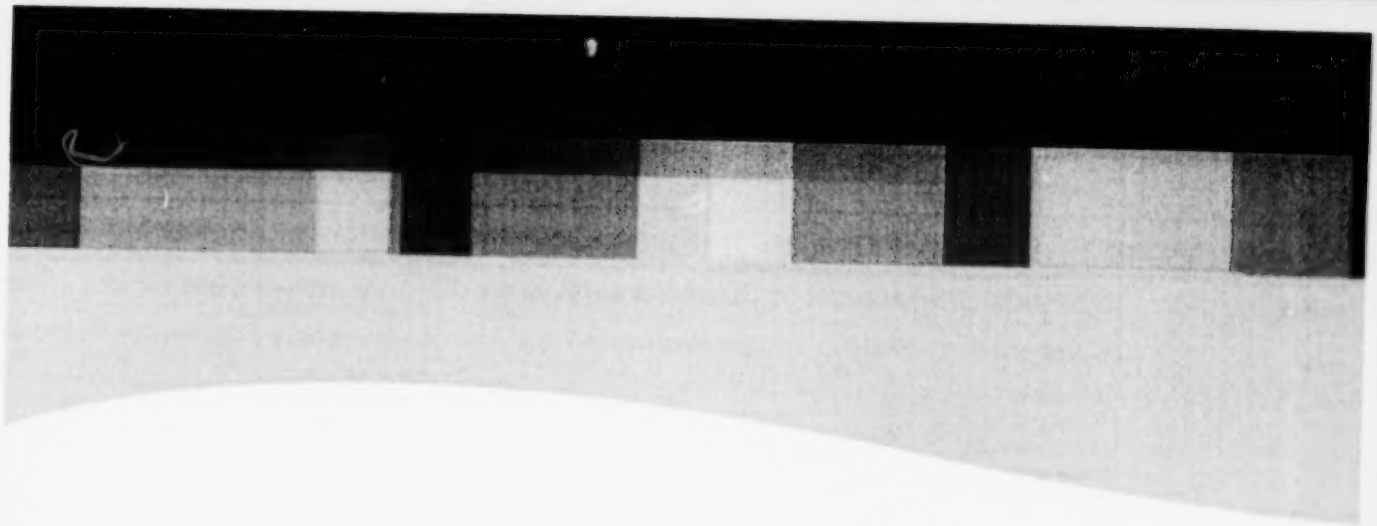

04-0112

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Côte-Nord